

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MERCREDI 22 février 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de MINIHY-TRÉGUIER proclamés élus par le bureau électoral à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle polyvalente de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le seize février deux mil vingt-deux par Monsieur Christian Le Roi, Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Christian le Roi, Marie-Yvonne Gallais, Jean-Pierre le Luherne, Chantal Bousso, Sébastien Lerestif Christiane le Lonquer, Gilbert Lacelle, Michel Guyomard, Isabelle Michel, Virginie Pinel, Fabienne Le Chevanton, Jacques Maziez

Etaient absents excusés : Pierre Connan procuration à Gilbert Lacelle , Nathalie Silly procuration à Fabienne Le Chevanton, Myriam Le Corre

Secrétaire de séance : Marie-Yvonne Gallais

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2022
- 2) Avis sur la ferme LE DAMANY – LANGOAT – Extension de porcherie
- 3) Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée

• **Questions diverses**

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 JANVIER 2022
2022/008

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée qu'il y a des modifications à apporter dans le procès-verbal du 12 janvier 2022 en raison de deux inexactitudes relevées.

Madame Marie – Yvonne Gallais, Première Adjointe, présente la rectification du montant HT du prix d'achat du terrain du crématorium.

Le montant HT est de 82935 € et non de 83935 € pour une superficie de 5529 m² cadastrée section ZH 65.

Le montant TTC reste inchangé et est donc de 99 522.00€.

Madame Marie – Yvonne Gallais, Première Adjointe, présente la rectification du prix d'achat du terrain des coindivisaires BEZARD.

Le prix d'achat concerné est de 14€ le m² et non de 14€ TTC le m², comme stipulé dans la première version du procès-verbal.

Le montant du prix d'achat pour la parcelle A 433 d'une superficie de 10 670 m² située Parc Saint Erouan Bras 22220 Minihy-Tréguier reste inchangé et est donc de 149282€.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de faire part de ses remarques pour les modifications apportées et soumet au vote le procès-verbal du 12 janvier 2022.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE DES PRESENTS APPROUVENT LE PROCES-VERBAL DU 12 JANVIER 2022.

2) AVIS SUR LA FERME LE DAMANY – LANGOAT – EXTENSION DE PORCHERIE

Monsieur le Maire présente le projet d'extension de l'élevage DAMANY de LANGOAT et invite l'assemblée à donner un avis en procédant à un vote à bulletin secret.

Le résultat du vote à bulletin secret est de 6 bulletins défavorables, 6 bulletins blancs et 2 bulletins nuls.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DONNENT UN AVIS DEFAVORABLE.

3) MISE A JOUR DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE LA RANDONNEE 2022/011

Madame Marie-Yvonne Gallais, Première Adjointe chargée de l'environnement, présente la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée (P.D.I.P.R) et les circuits en attente de convention.

1	Du Guindy au Jaudy
2	Le sentier du Kastel Du
3	Mon Tro Breizh – partie 3
4	Tro Landreguer
5	Equestre Nw – 1 – Treleven - Tréguier
6	Equestre Nw – 2 – Tréguier- Peder nec
7	VTT Circuit du Pays Rochois

Monsieur le Maire invite l'assemblée à voter l'inscription des chemins figurant aux plans annexés au P.D.I.P.R.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVENT A L'UNANIMITE DES PRESENTS

• **Informations diverses**

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée les dates à retenir :

- 04 mars 2022 Portes ouvertes au collège Ernest RENAN
- 08 mars 2022 Commission des impôts directs
- 16 mars 2022 Assemblée générale ARESYMT avec remise de chèques au profit de la municipalité pour l'aide à la restauration de l'église
- 17 mars 2022 Vote des subventions au Conseil municipal
- 28 mars 2022 Commission des finances
- 07 avril 2022 Vote du budget

Levée de séance : 20h40

Le Maire

Christian Le Roi

Le Secrétaire